

Qualité de l'emploi au Canada

Taux de syndicalisation, 1997 à 2021

Date de diffusion : le 30 mai 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Taux de syndicalisation, 1997 à 2021

Aperçu

De 1997 à 2021, le taux de couverture syndicale et le taux de syndicalisation ont tous deux diminué parmi les employés, sous l'effet d'une diminution de la syndicalisation dans le secteur privé. Alors que le taux de couverture syndicale a diminué de 2,8 points de pourcentage pour s'établir à 30,9 %, le taux de syndicalisation a diminué de 1,9 point de pourcentage pour s'établir à 29,0 %. Les deux taux sont étroitement alignés, et la proportion d'employés qui sont couverts, mais qui ne sont pas membres d'un syndicat, a oscillé autour de seulement 2 % depuis le début des années 2000.

Le taux de syndicalisation correspond au nombre d'employés qui sont membres d'un syndicat, exprimé en pourcentage du nombre total d'employés. Les emplois syndiqués sont souvent associés à des salaires plus élevés, à un plus grand nombre d'avantages sociaux et à une plus grande sécurité d'emploi. Alors que les non-membres couverts par une convention collective ont tendance à avoir des conditions d'emploi similaires aux membres d'un syndicat, le taux de syndicalisation peut servir de mesure indirecte de la représentation des travailleurs et de l'influence des syndicats. Avec le taux de couverture syndicale, cet indicateur de la qualité de l'emploi peut être utilisé pour examiner l'évolution des relations industrielles dans un pays donné.

Le taux de syndicalisation pour tous les employés et pour différentes caractéristiques démographiques et types de travailleurs est calculé à partir des données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA).

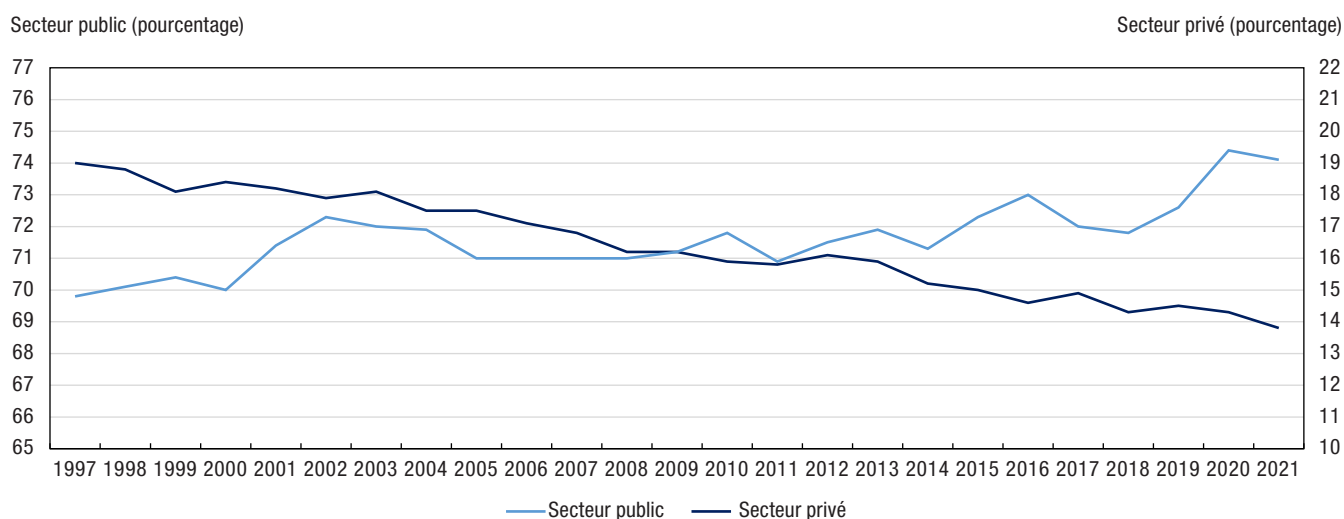
Tendances historiques, 1997 à 2021

Après avoir diminué de 1997 à 2019, le taux de syndicalisation a augmenté de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 29,4 % en 2020. L'augmentation enregistrée en 2020 a été en grande partie attribuable à la concentration des pertes d'emploi parmi les employés du secteur privé non syndiqués pendant la pandémie de COVID-19. Par suite de la reprise de l'emploi dans le secteur privé en 2021, le taux de syndicalisation a diminué de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 29,0 %.

La baisse du taux de syndicalisation de 1997 à 2021 a été principalement attribuable à des diminutions enregistrées dans le secteur privé. Le taux de syndicalisation des employés du secteur privé a reculé, passant de 19,0 % en 1997 à 13,8 % en 2021. En revanche, 74,1 % des employés du secteur public étaient membres d'un syndicat en 2021, en hausse de 4,3 points de pourcentage par rapport à 1997.

Graphique 1

Taux de syndicalisation, employés de 15 ans et plus selon les secteurs privés et publics, Canada, 1997 à 2021



Note : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

En 1997 et en 2021, le taux de syndicalisation était plus élevé chez les employés âgés de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus que chez les employés âgés de 15 à 24 ans. Pourtant, le taux de syndicalisation a diminué chez les employés âgés de 25 à 54 ans (-3,3 points de pourcentage pour s'établir à 31,5 %) et de 55 ans et plus (-4,1 points de pourcentage pour s'établir à 31,2 %), mais a augmenté chez les jeunes (+4,2 points de pourcentage pour atteindre 15,0 %) au cours de cette période.

La croissance observée chez les jeunes a été en partie attribuable à une augmentation de l'emploi et du taux de syndicalisation des jeunes employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Un portrait récent

En dépit des changements majeurs survenus sur le marché du travail en 2020 et en 2021 dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les principales différences entre les groupes démographiques et les secteurs en matière de syndicalisation sont restées conformes aux tendances d'avant la pandémie.

En raison de leur plus grande concentration dans le secteur public, les femmes représentaient une plus grande proportion de tous les membres d'un syndicat (53,0 %) que les hommes (47,0 %) en 2021.

Les secteurs où les taux de syndicalisation étaient élevés, comme les services d'enseignement (71,2 %), les administrations publiques (71,1 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (51,6 %), avaient aussi tendance à compter les plus fortes proportions d'employés œuvrant dans le secteur public.

En revanche, c'est dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (2,5 %) et de l'agriculture (2,6 %) qu'on a enregistré les plus faibles proportions d'employés syndiqués en 2021. Presque tous les employés dans ces deux secteurs étaient dans le secteur privé.

Les taux de syndicalisation variaient également selon les groupes de population désignés comme minorités visibles. Chez les 25 à 54 ans, le taux de syndicalisation des employés était relativement élevé au sein de la population noire (36,3 %) et chez les Canadiens qui ne sont pas Autochtones et n'appartiennent pas à une minorité visible (34,6 %) et relativement faible au sein de la population chinoise (18,2 %).

En 2021, bien que le salaire horaire moyen des employés couverts par une convention collective était plus élevé que celui des employés qui n'étaient pas couverts, il n'y avait pratiquement pas de différence entre le salaire horaire des membres d'un syndicat et celui des non-membres couverts par une convention collective.

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur du **taux de syndicalisation** mesure le taux de syndicalisation, qui correspond au nombre d'employés membre d'un syndicat exprimé en pourcentage du nombre total d'employés.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 à 2021 et Supplément de l'Enquête sur la population active, 2021.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Depuis janvier 1997, les employés sont classés selon les catégories suivantes : a) membre d'un syndicat; b) employé non syndiqué, mais couvert par une convention collective; ou c) employé non syndiqué.

Autres renseignements connexes

L'étude de Statistique Canada [Déclin de la syndicalisation](#) traite des tendances en matière de syndicalisation de 1981 à 2014.

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur les sujets suivants :

[Syndicalisation et relations industrielles](#)

[Gains, salaires et avantages sociaux](#)